

Assemblée générale ordinaire

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du jeudi 5 octobre 2023, à 19h30, à la salle des Chevaliers du Château de Chenaux à Estavayer-le-Lac

Comité

M. Stéphane Girod, président
M. Jacques Chassot, vice-président
M. Jean-Luc Bloechle, documentaliste
M. Guy Buerer, caissier
Mme Dominique Bloechle, secrétaire

1. Accueil

M. Stéphane Girod ouvre l'assemblée en remerciant les membres pour leur présence.

2. Approbation du PV de l'Assemblée Générale du 6 octobre 2022

Le procès-verbal de 2022 est approuvé à l'unanimité, avec des remerciements adressés à son auteure.

3. Rapport du comité

Visée de l'association

Le comité s'est réuni à deux reprises au cours de l'année écoulée. Le président rappelle les objectifs de l'association : "L'Association a pour buts la préservation et la promotion du Château de Chenaux et de ses alentours. Le cas échéant, l'Association peut étendre son action à la cité médiévale."

Axe préservation

Dans le cadre du Plan d'Aménagement Local (PAL), la Commune a transmis ses remarques à la Direction du développement territorial, des infrastructures, de la mobilité et de l'environnement (DIME) concernant le rapport du Service des biens culturels (SBC).

En réponse, l'association, en collaboration avec d'autres organisations telles que Patrimoine suisse, Pro Fribourg et la Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du territoire, a formulé des remarques sur celles de la Commune. Ces remarques divergent des positions

LE CHÂTEAU DE CHENAU, DE HIER À DEMAIN

de la Commune, notamment en ce qui concerne la préservation du patrimoine et les recommandations du SBC. L'association et ses partenaires plaident pour une protection renforcée du site du Château de Chenaux et ses alentours, en s'appuyant sur les principes de l'Inventaire fédéral des sites construits d'importance nationale (ISOS).

Une citation anglaise est citée par M. le Président : « Le prix de la liberté, c'est la vigilance éternelle. » Thomas Jefferson, était un président éclairé et progressiste...

Axe promotion

Stéphane Girod rappelle que des démarches ont été initiées en collaboration avec la Commune et Mme Nadia Savary. Le groupe de travail « Avenir du Château de Chenaux », comprenant notamment M. Nicolas Kilchoer, préfet, et M. Samuel Ménétrety, Conseiller Communal, a été relancé par le nouveau secrétaire communal et la préfecture. Ce groupe présente une vision pertinente pour le Château de Chenaux.

L'Association continue à soutenir les sociétés locales, le musée et l'association Estavayer 1470, en précisant que la sixième édition de la fête médiévale aura lieu du 27 au 29 septembre 2024.

Dossier du Château et site internet

L'association se veut également un relais pour d'autres initiatives. M. Jean-Luc Bloechle, notre documentaliste, met régulièrement à jour le site de l'Association (<https://www.estavayer.ch/>) en promouvant les activités liées au Château et au patrimoine local. On y trouve des informations récentes, ainsi que des parties historiques enrichies d'articles et de photographies.

M. Stéphane Girod le remercie chaleureusement pour son travail. Il souligne que le site attire un nombre croissant de visites et de commentaires, qui louent la beauté du Château tout en regrettant sa sous-valorisation

4. Présentation des comptes et approbation

M. Guy Buerer informe qu'à la dernière assemblée, le compte s'élevait à 529.80 CHF. Un prélèvement de 107.90 CHF a été effectué pour la verrée au Château. Avec les dons reçus, le solde actuel est de 607.25 CHF.

Les comptes sont acceptés à l'unanimité. M. Guy Buerer est remercié par le président.

5. Réélection des membres du comité

Tous les trois ans, les membres du comité doivent être réélus. L'ensemble des membres du comité est reconduit « in corpore ».

La prochaine assemblée est fixée au 25 septembre 2024.

L'assemblée est levée à 19h51.

LE CHÂTEAU DE CHENAUX, DE HIER À DEMAIN

Cette assemblée statutaire a été suivie d'une conférence de Monsieur Hervé Galeuchet, intitulée « Faire carrière à l'étranger pour mieux briller à Estavayer ». Monsieur Galeuchet nous a raconté, entre autres, les parcours de vie de Pierre et Guillaume d'Estavayer, Georges Antoine Endrion et Charles de Vevey qui ont tous fait fortune à l'étranger avant de revenir et investir à Estavayer.

Au terme de l'assemblée générale, un apéritif a été offert au Restaurant du Château.



Le Président :

La Secrétaire :